

Compte-rendu Du Conseil d'Ecole

Vendredi 03 mars 2017

Conseil d'Ecole N°2.

Circonscription du Blanc-Mesnil

Ecole Élémentaire Henri Wallon

2016-2017

Le Blanc-Mesnil, le vendredi 3 mars 2017

CONSEIL D'ÉCOLE

Le 3 mars 2017 à 17h30
dans la salle informatique de l'école

ÉCOLE élémentaire Henri Wallon
Av. du Professeur Henri Wallon
93150 Le Blanc-Mesnil

Liste des membres composant le conseil (art.17 du D. 90-788 du 06 septembre 1990) : Émargement ou observations

Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale du Blanc-Mesnil	Mme CABRERA	Excusée
Le Directeur de l'école Président	M. BEAUCHAMP	Présent
Mme. La Conseillère municipale désignée par le Conseil municipal	Mme KHALI	Présente

Les enseignants de l'école	Classe	Émargement ou observations	Les représentants des parents d'élèves	Émargement ou observations
Mme Sandra FERNANDES	CP/CE2	Présente	M. Salah MBAREK	Présent
Mme Sonia DOS SANTOS	Maître +	Présente	Mme Elisabeth BIKIME MIBENE	Présente
Mme Gaëlle MASTROMAURO	CP	Présente	Mme Fatima-Zohra BOUHLALI	Présente
Mme Laëtitia TURLAN	CE1	Présente	Mme Florence HUSSON	Absente excusée
Mme Samira EL BOUZIANI	CE2A	Absente excusée	M. Ibrahima M'CHAMGAMA	Présent
Mme Fatim HAMONEAU	CE2B	Présente	M. Fabrice MERIL	Absent
Mme Samira MELLOUKI	CM1	Présente	Mme Anissa MEDIENE	Absente excusée
Mme Juliette FAUVEL	CP/CE1	Présente	Mme Valérie FLAMANT	Présente
Mme Sabine MASOOD	CM2	Absente excusée	M. Heddy KHABCHECHE	Absent excusé
Mme Nadra MBAREK	CM1/CM2	Présente		
M. Jérémy TRAVELET	CM2	Absent excusé		

Émargement ou observations

Le maître de réseau d'aides spécialisées	Mme GUYONVARCH'	Présente
Le Délégué départemental de l'Éducation nationale	M. AMMOUR	Présent

CONSEIL D'ÉCOLE

Le 3 mars 2017 à 17h30
dans la salle informatique de l'école

ÉCOLE élémentaire Henri Wallon

Av. du Professeur Henri Wallon

93150 Le Blanc-Mesnil

Liste des membres composant le conseil (art.17 du D. 90-788 du 06 septembre 1990) : Émargement ou observations

Mme l'Inspectrice de l'Éducation nationale du Blanc-Mesnil	Mme CABRERA	
Le Directeur de l'école Président	M. BEAUCHAMP	
Mme. La Conseillère municipale désignée par le Conseil municipal	Mme KHALI	

Les enseignants de l'école	Classe	Émargement ou observations	Les représentants des parents d'élèves	Émargement ou observations
Mme Sandra FERNANDES	CP/CE2		M. Salah MBAREK	
Mme Sonia DOS SANTOS	Maître +		Mme Elisabeth BIKIME MIBENE	
Mme Gaëlle MASTROMAURO	CP		Mme Fatima-Zohra BOUHLALI	
Mme Laëtitia TURLAN	CE1		Mme Florence HUSSON	
Mme Samira EL BOUZIANI	CE2A		M. Ibrahima M'CHAMGAMA	
Mme Fatim HAMONEAU	CE2B		M. Fabrice MERIL	
Mme Samira MELLOUKI	CM1		Mme Anissa MEDIENE	
Mme Juliette FAUVEL	CP/CE1		Mme Valérie FLAMANT	
Mme Sabine MASOOD	CM2		M. Heddy KHABCHECHE	
Mme Nadra MBAREK	CM1/CM2			
M. Jérémy TRAVELET	CM2			

Émargement ou observations

Le maître de réseau d'aides spécialisées	Mme GUYONVARCH'	
Le Délégué départemental de l'Éducation nationale	M. AMMOUR	

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE
SÉANCE DU VENDREDI 3 mars 2017**

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 3 mars 2017 à 17 h 30, dans la salle informatique de l'Ecole Elémentaire Henri Wallon.

Étaient présents :

- Mmes et M. BOULHALI, FLAMANT et M'CHANGAMA, MBAREK représentants élus des parents d'élèves ;
- Mmes et M. FERNANDES, DOS SANTOS, FAUVEL, MASTROMAURO, TURLAN, EL BOUZIANI, HAMONEAU, MBAREK, MELLOUKI, GUYONVARCH' et BEAUCHAMP enseignants ;
- Mme KHALIL représentant la commune du Blanc-Mesnil ;
- Mmes et M. MBAREK, AMARA et SBAI, MAYOMBA, représentants élus des délégués d'élèves;
- M. AMMOUR, DDEN;

Absents excusés :

- Mme CABRERA, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription du Blanc-Mesnil ;
- M. MEIGNEN, Monsieur le Maire de la commune du Blanc-Mesnil;
- Mmes et M. MEDIENE, HUSSON et KHABECHECHE représentants élus des parents d'élèves ;
- Mme et MASSOOD, Mme EL BOUZIANI et Mr TRAVELET enseignants ;

Absent :

- Mme et M. BIKIME MIBENE, KHABECHECHE, MERIL représentants élus des parents d'élèves ;

Secrétaire de séance : Mme MASTROMAURO

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n° 1

Calendrier conseil d'école.

Le prochain conseil d'école aura lieu le : vendredi 9 juin 2017 de 17h30 à 19h30. Plusieurs points seront abordés dont:

- L'équipe enseignante et la répartition des classes
- Le bilan des activités pédagogiques
- Le point sur le projet d'école
- Commission électorale

Point n° 2

Présentation des membres du conseil d'Ecole.

Point n° 3

Désignation d'un secrétaire de séance

Mme MASTROMAURO sera secrétaire de séance de ce conseil d'école N°2.

Point n° 4

Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école

Le compte-rendu du précédent Conseil d'école est adopté.

Point n° 5

Point sur les Conseils de Délégués de l'école

Critiques :

- Accueil du matin : Les animateurs laissent monter les élèves trop tôt
- Trop de bruit à la cantine
- Encore trop de punitions collectives (1^{er} service)
- Séances de sport annulées et non reportées (rugby). Les causes : mauvais temps ou professeur absent.
Demande des élèves : peut-on reporter ces séances ?
- Les trous dans la cour
- Pas de traçage du coin billes
- Pas de séparateur dans les toilettes des garçons.

Demandes :

- Tracé du coin billes
- Plus d'animateurs et plus d'activités sur le temps du midi
- Séparateurs entre les urinoirs
- Repeindre nos classes
- Plus de sorties.
- Depuis peu de temps, nous n'avons à plus accès à notre potager. Pouvez-vous bêcher notre jardin afin que nous puissions faire nos plantations ?

Félicitations/ remerciements :

- Les ouvriers pour les travaux de la cantine
- Les animateurs du 2^{ème} service pour les activités proposées
- La mairie pour les nouvelles poubelles et les sèche-mains

Point n° 6

Carte scolaire 2017/2018

L'école compte à ce jour 200 élèves. Depuis le jour de la rentrée scolaire, 6 élèves ont été inscrits et 15 élèves ont été radiés.

Pour la rentrée prochaine 2017/2018 sont prévus 203 élèves dont 40 élèves provenant des écoles maternelles de Macé, Audin et Wallon (soit 22,22 élèves par classe).

Effectifs provisoires prévus :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
40	47	33	52	33

Point n° 7

Entrée en 6^{ème}

Répartition de nos élèves de CM2 au sein des différents collèges :

Descartes	Mandela	De Romilly	Hors secteur	Total
8	19	9	1	37
21,6%	51,5%	24,3%	2,7%	100%

Rappel sur l'obtention de dérogation :

Depuis la loi du 13 août 2004, la sectorisation des collèges est une compétence des départements. L'inspection académique gère les dérogations, l'affectation individuelle des élèves et attribue des moyens pédagogiques.

Sectoriser permet:

- ✓ De proposer à chaque enfant une place dans un collège proche de son domicile,
- ✓ De répartir de manière équilibrée les effectifs sur un territoire,
- ✓ De préserver la mixité sociale.

Consultez le lien pour connaître le collège de secteur de votre enfant :
www.seine-saint-denis.fr/Sectorisation.html

Point n° 8

R.A.S.E.D

Le R.A.S.E.D est composé de 4 personnes :

- Mme Meddour, psychologue scolaire
- Mme Bonnet, maître E, secteur Lurçat/Wallon
- Mr Lebras , Maitre E autre secteur
- Mme Guyonvarch', Maître G sur les deux secteurs

Le R.A.S.E.D intervient pour les élèves qui ont des difficultés à entrer dans les apprentissages.

Sur les 8 écoles : Prises en charge G+E : 111

Secteur Lurçat/Wallon :

Prise en charge maître E: 18 élèves en primaire
10 élèves en maternelle.

Prise en charge maître G : 18 élèves en primaire
3 élèves en maternelle.

Autre Secteur :

Prise en charge maître E: 45 prises en charge
Prise en charge maître G : 30 demandes pour 5 écoles

Les interventions du RASED sont les suivantes :

Réunion de travail avec l'équipe enseignante pour la mise en place du DAILE.

Présence d'un membre du RASED à la réunion Parents/Enseignants.

Participation au dispositif DAILE CE1 et CE2.

Réunion RASED/Directions des écoles de l'antenne Lurçat/Wallon.

Participation au conseil de cycle sur la difficulté scolaire.

Participation au conseil de cycle sur le suivi des élèves (passages ou maintiens)

Concertations suite aux demandes d'aides.

Observations E et Psy au sein des classes.

Evaluation individuelles des acquis en lecture écriture auprès d'élèves de CP-CE1-CE2

Prises en charge E d'élèves 6 CP – 11 CE1 – 5 CE2

Remise du livret scolaire aux familles

Aide aux enseignants pour élaborer des documents de travail (contrats d'élèves, PPRE)

Entretiens Psy/Famille.

Entretiens Famille/Ecole/RASED avec interprète.

Présence aux diverses REE

Le psychologue scolaire intervient dans la constitution des dossiers SEGPA, MDPH et participe aux suivis des enfants au travers des réunions de suivis (RESS) pour élaborer les PPS.

Point n° 9

Stage de remise à niveau

Tout au long de leur parcours à l'école et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, les élèves doivent recevoir les aides nécessaires à la réussite de leur scolarité et à la validation du socle commun de connaissances et de compétences. Les stages de remise à niveau sont une des formes d'aides pédagogiques permettant de répondre aux besoins des élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Les élèves de cours moyen 2 et de cours élémentaire 2^{ème} année qui en ont besoin peuvent participer à des stages de remise à niveau.

Ces stages sont organisés pendant les vacances scolaires :

- une semaine pendant les vacances de printemps,
- la première semaine de juillet ou/et la dernière semaine des vacances d'été.

Les stages se déroulent en groupes restreints d'élèves, sur trois heures quotidiennes, pendant cinq jours, et ciblent les apprentissages en français, en mathématiques et en anglais. Ils sont animés par des enseignants volontaires.

Le stage de remise à niveau se déroulera du lundi 3 avril au vendredi 7 avril 2017 de 8h 30 à 11h 30. Le nom de l'école accueillant ces stages n'est pour le moment pas connu.

Point n° 10

Dispositif « Plus de maîtres que de classes »

L'objectif premier est de rendre l'école plus juste et plus efficace, de réduire les inégalités en apportant une aide renforcée aux populations scolaires les plus fragiles.

La mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » est une dimension importante de la priorité donnée à l'école primaire, dans le cadre de la refondation de l'École de la République. Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire.

« Ce dispositif nouveau repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire. Cette dotation doit permettre la mise en place de nouvelles organisations pédagogiques, en priorité au sein même de la classe. Il s'agit, grâce à des situations pédagogiques diverses et adaptées, de mieux répondre aux difficultés rencontrées par les élèves et de les aider à effectuer leurs apprentissages fondamentaux. Le dispositif ne se substitue pas aux aides spécialisées, qui gardent toute leur pertinence pour les élèves en grande difficulté. La détermination des modalités d'intervention du maître supplémentaire est à définir en équipe, en fonction des besoins des élèves. » (Extrait de la [circulaire](#) du 18 décembre 2012).

Les interventions du maître PDMQC sur le cycle 2 sur cette période:

CP : Ateliers lecture et ateliers de numération

CP/CE1 : Test sur une nouvelle méthode de numération inspirée des travaux de Stella BARUCK

CP/CE2 : lecture pour les CP et construction du nombre pour les CE2

CE1 : Projet écriture

CE2 : Résolution de problème et production d'écrits.

Point n° 11

DAILE

Ce dispositif a commencé début novembre 2016, avec 8 séances sur 6 semaines.

Le but était de prendre en charge de petits groupes d'élèves homogènes en lecture pour travailler des compétences bien spécifiques.

Les CE1, CE2 et 3 CP ont été répartis en 4 groupes. Nous avons fait le choix d'intégrer à ces groupes, 3 CP car ils étaient déjà bien avancés en lecture. Le thème de ce DAILE était : Les émotions.

Les élèves étaient reçus en classe, par groupe de 8 ou 9. Les séances duraient entre 45 minutes et 1 heure en fonction du moment de la journée (matin ou après-midi).

Le bilan est positif. Les élèves étaient très motivés. Ce dispositif est reconduit pour l'année prochaine et mis en place sur la période 5 pour les CP.

Point n° 12

P.P.M.S

Un exercice de confinement a eu lieu en septembre 2016. Un autre exercice a eu lieu en décembre 2016 type « alerte attentat ».

Un autre exercice sera fait dans l'année scolaire pour évaluer la faisabilité du confinement. Au cours du troisième trimestre aura lieu cet exercice avant le conseil d'école N°3. Le confinement se fait dans les couloirs de l'école, les élèves y restent assis le temps de l'alerte. Un problème en cas de bris de vitres car il y a la présence de vitres le long des couloirs. Il ne reste alors que les escaliers. La municipalité ne nous a pas fourni le matériel réglementaire aux écoles à ce jour.

Point n° 13

D.U.E.R

Ce document a une valeur juridique et doit obligatoirement être mis en place dans toutes les entreprises sous peine d'amende (depuis 2002). Il a pour but d'évaluer les risques professionnels. Dans une école le personnel adulte est concerné mais les élèves aussi. Le document a été transmis au maire.

Deux risques identifiés sur l'école :

- Les dalles de linoléum des classes qui se décollent régulièrement et de plus en plus vite. De l'amiante est présente dans la colle. Les travaux de réfection complète de ces sols sont en attente depuis presque 2 ans. Le problème est réglé pour l'instant épisodiquement par un bétonnage des trous et dalles absentes.
- Des infiltrations dans certaines classes dont les services techniques ne trouvent pas l'origine. Elles sont traitées par un nettoyage de la terrasse qui ne règle pas le problème.
- Du salpêtre apparaît sur certains murs au deux étages. Les murs des classes 6, 5 et 13 sont humides au toucher.

Point n° 14

Coopérative scolaire

Les coopératives de classe sont alimentées par les dons des parents. Elles permettent l'achat de livres, de jeux éducatifs pour la classe. Elles financent une partie des sorties, des achats de jeux de cour.

La coopérative générale est alimentée par des subventions de la mairie, la vente des photos et le bénéfice des manifestations. Elle a permis de payer l'achat de terreau, de jeux de cour, ... mais aussi de participer à différents projets de classe (transport pour les sorties,...)

Solde: 2568,71€ Caisse : 168,50€

Photographie 2016 : 2427,50€ (2187€) Photographe: 1583,40€ (1615.10€) Bénéfice : 844,1€

Cotisation OCCE : 350,26 (332.61) €

Point n° 15

Festival du livre

Du 20 mars au 31 mars 2017, une vente de livres de littérature enfantine sera organisée au sein de l'école. Ce sera un moment privilégié pour découvrir de beaux livres. Le directeur assurera la vente des livres tous les jours. Des parents volontaires pourront effectuer la vente le soir.

Point n° 16

Lire c'est partir

Lors du troisième trimestre, nous renouvelerons la vente de livre à 1€. Chaque classe sera chargée de lire deux livres de la sélection. Leurs tâches sera de donner envie de lire ces livres et de conseiller les élèves des autres classes.

Point n° 17

Dates à retenir :

- Défis arts visuels
- Grande lessive jeudi 23 mars 2017
- Livrets scolaires semaine 28 mars 2017
- Repas des saveurs 28 avril 2017
- 3ème Conseil d'école vendredi 9 juin 2017
- Portes ouvertes CP mi- juin 2017
- Livrets scolaires semaine 26 juin 2017
- Kermesse de l'école samedi 1^{er} juillet 2017
- Spectacle samedi 1^{er} juillet 2017

Point n° 18

- ✓ CP/CE1 : Mme FAUVEL présente son projet de correspondance avec une classe CP/CE1 de Bretagne. Il s'agit d'échange de lettres collectives, et individuelles.
- ✓ Défi arts plastiques : Présenté par Mme DOS SANTOS. Détournement d'une œuvre : Intérieur rouge de Matisse. L'exposition de ces productions se fait lors de chaque remise de livret. Spectacle de fin d'année (et kermesse) le samedi 1^{er} juillet 2017. Thème : « à choisir au prochain conseil».
- ✓ Lire c'est partir. Livraison des livres troisième trimestre mai 2017.
- ✓ Festival du livre. Quatrième période du 10 mars 2017 au 31 mars 2017.
- ✓ Grande lessive : le 23 mars 2017. Le thème de cette journée, sera « **Ma vie vue d'ici** ». Les parents, les proches, les élèves sont invités à produire des réalisations autour de ce thème qui seront affichées dans la cour.
- ✓ Repas des saveurs (28 avril 2017)
- ✓ Echecs : 2 classes concernées, les CM1/CM2 de Madame MBAREK et les CP/CE1 de Mme FAUVEL. Une séance de 45 minutes par semaine.

✓ Les activités sportives avec intervenant.

Sandra FERNANDES	CP/CE2	Hockey Du 21 novembre 2013 au 3 février 2017 Pour les CP Athlétisme Du 20 février au 5 mai 2017 Judo Du 9 mai au 7 juillet 2017
Samira EL BOUZIANI	CE2A	Hockey Du 21 novembre 2013 au 3 février 2017 Judo

		Du 5 septembre au 19 novembre 2016 Gymnastique Du 23 novembre au 5 février 2016 (1/2 classe)
Juliette FAUVEL	CP/CE1	Gymnastique Du 21 novembre 2016 au 3 février 2017 Athlétisme Du 20 février au 5 mai 2017
Laëtitia TURLAN	CE1	Gymnastique Du 21 novembre 2016 au 3 février 2017
Gaëlle MASTROMAURO	CP	Athlétisme Du 20 février au 5 mai 2017
Fatim HAMONEAU	CE2B	Judo Du 5 septembre au 18 novembre 2016
Rahima MELLOUKI	CM1	Hand-Ball Du 07 septembre au 20 novembre 2015 Piscine Du 2 mai au 2 juin 2017
Nadra MBAREK	CM1/CM2	Basket-ball Du 20 février au 5 mai 2017 Piscine Du 2 mai au 2 juin 2017
Sabine MASOOD Jérémy TRAVELET	CM2	Rugby Du 21 novembre 2016 au 3 février 2017 Piscine Du 3 octobre au 14 novembre 2016

Point n° 19

ELCO

À l'école élémentaire, vos enfants peuvent recevoir un enseignement optionnel de langue vivante étrangère encadré et contrôlé par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cet enseignement est accessible à partir du cours élémentaire première année (CE1) et est ouvert à toutes les familles qui en font la demande, quelle que soit leur nationalité ou leur origine, dans la limite des places possibles.

Les cours proposés sont d'une durée de 1h30 à 3 heures par semaine, en sus des 24 heures hebdomadaires. Ils peuvent regrouper des élèves venant de différentes écoles. Par conséquent, ils peuvent avoir lieu dans une école différente de celle de votre enfant.

Dans le cadre d'accords avec la France, neuf pays partenaires mettent à disposition des enseignants qualifiés qui assurent ces cours et évaluent les progrès et le travail de leurs élèves. Le travail de ces enseignants est encadré et évalué par les inspecteurs français.

Si vous souhaitez que votre enfant suive un enseignement optionnel de langue durant l'année scolaire 2017-2018, il faudra remplir un formulaire et le remettre au directeur de l'école.

Vous pouvez vous adresser au directeur de l'école pour toute information complémentaire.

Point n° 20

Travaux d'équipements.

Nous remercions la mairie pour les travaux concernant la chaudière et le ballon d'eau chaude.

Les demandes de travaux en attente :

Des problèmes d'infiltration dans certaines classes au 2^{ème} étage qui sont traités par un nettoyage du toit de l'école chaque fois mais qui ne règlent pas le problème (figure dans le DUER qui sera transmis à la municipalité).

Liaison photocopieur ordinateur de bureau.

Les sols qui nécessitent toujours une réfection totale, comme rappelé à chaque conseil d'école. Les dalles se décollent. Il y a la présence d'amiante dans la colle de ces dalles. Le problème est traité par un bétonnage du sol pour combler les trous mais cela ne règle pas le problème. Les sols se dégradent très vite et les élèves touchent parfois le béton à nu. Il y a un problème évident d'hygiène. La nécessité de ces travaux a été intégrée au DUER. La mairie a engagé des travaux pour deux classes de réfection de sol pour deux classes l'année dernière.

Le jardin pédagogique. Nous solliciterons les services concernés de la mairie afin d'aérer le sol afin d'accueillir de nouvelles plantations.

La salle, au rez-de-chaussée, dite des « toilettes maternelles » est inutilisée depuis des nombreuses années. L'équipe pédagogique sollicite son aménagement soit en salle de classe ou d'activité pour l'école.

Le ménage. Les techniciennes de surface n'ont que 20 minutes pour réaliser le nettoyage des classes, ceci nuit à la qualité du service auprès des élèves. Le directeur ne peut garantir l'hygiène et la santé des élèves au sein des établissements.

Le parking de l'école. De nombreux riverains se garent sur le parking de l'école en ne respectant pas les horaires de la municipalité. Un manque de place pour les enseignants est à signaler. Des gestes d'incivilité (dégradations, déchets, propos) sont à noter.

Le rafraîchissement des lieux est demandé. L'école aurait besoin de nouvelles peintures et de petits travaux d'entretien, ceci, afin de favoriser un meilleur accueil des élèves et favoriser un climat scolaire serein.

Porte d'entrée côté parking. La porte d'entrée mérite d'être changée. Une porte et un interphone comme à l'école élémentaire LURCAT sont demandés.

La grille d'entrée et la sonnette. L'école aurait besoin pour la grille d'entrée d'un arrêt de porte afin de bloquer celle-ci lors de son ouverture. L'école réitère sa demande d'une sonnette à la grille, côté City Stade, afin de mieux accueillir les parents et les élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h20.
Au Blanc-Mesnil, le 3 mars 2017

Le Secrétaire de séance,
Mme MASTROMAURO

Le Directeur,
M. BEAUCHAMP

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale
- Monsieur le Maire de la ville du Blanc-Mesnil
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante